

**Département du Morbihan**  
**Commune du HEZO**  
**56450**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le huit décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 4 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14

Présents : 10

Votants : 14

**Présents :**

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Benoît ARTAULT, Marie BOURGAIN.

**Absents excusés :**

Elsa MILVOY, Gaëlle PALMADE, Isabelle COMTE, Philippe MAES.

**Pouvoirs :**

Elsa MILVOY a donné pouvoir à Nicolas DESCHAMPS, Gaëlle PALMADE a donné pouvoir à Pascale MEYER, Isabelle COMTE a donné pouvoir à Jean-François NEDELEC, Philippe MAES a donné pouvoir à Benoît ARTAULT.

**Secrétaire de séance** : Marie BOURGAIN

---

**N°44/2020-Convention de la Semaine du Golfe – Edition 2021**

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la 11<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Golfe se déroulera du 10 au 16 mai 2021,

Considérant l'objectif du projet est de créer, hors période estivale, un rassemblement maritime populaire, culturel et touristique, d'accès gratuit,

Considérant que pour que cet évènement se déroule dans les meilleures conditions, une convention est nécessaire afin de répartir les missions respectives entre la Commune et de l'association « La Semaine du Golfe du Morbihan »,

Après en en avoir délibéré,

**Le conseil municipal décide à l'unanimité par un vote à main levée, par 14 voix pour :**

- D'approuver la convention telle que présentée en annexe.
- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
**Guy DERBOIS**